

L'hon. M. Chevrier: Ou aux ports canadiens, si notre essor industriel nécessitait ce transport chez nous.

M. Green: Dans les circonstances, la majeure partie du fer irait aux ports des États-Unis sur les Grands lacs.

L'hon. M. Chevrier: Oui.

M. Green: Il serait transporté, j'imagine, dans des cargos des États-Unis.

L'hon. M. Chevrier: Pas nécessairement. Les sociétés dont j'ai parlé il y a un instant sont canadiennes.

M. Green: Le minerai de fer du gisement de Messabi est transporté par des vaisseaux américains.

L'hon. M. Chevrier: Il est transporté également par des navires canadiens. Ce à quoi je songeais, il y a un instant, c'est que certaines sociétés de navigation canadiennes ont arrêté des projets en vue du transport de ce minerai.

M. Green: Quel est le coût estimatif le la canalisation du Saint-Laurent et quelle proportion des frais sera à la charge du Canada?

L'hon. M. Chevrier: D'après l'estimation la plus récente, et je cite de mémoire, l'entreprise coûterait environ 860 millions de dollars, dont 130 ou 140 millions à la charge du Canada. A noter que ces chiffres tiennent compte des sommes consacrées à l'aménagement du canal Welland, des biefs d'amont des lacs et à la mise en valeur des ressources hydrauliques.

M. Green: Combien de temps faudra-t-il pour exécuter les travaux?

L'hon. M. Chevrier: Environ cinq ans.

M. Green: Le gouvernement canadien ne fait-il aucun relevé technique, aucuns travaux préliminaires? Le Canada, semble-t-il, s'est engagé à l'égard de cette entreprise et il n'attend que le consentement des États-Unis. Quels travaux préliminaires le Gouvernement fait-il?

L'hon. M. Chevrier: D'abord, on a déjà effectué les relevés dont parle mon honorable ami. Le plan est celui de la concentration unique qu'ont déjà approuvé les ingénieurs provinciaux et fédéraux. Ce projet existe déjà à l'état de plan. Au ministère des Transports a été établie une division des entreprises spéciales qui s'occupera de l'expropriation des terrains requis ainsi que de tous les problèmes relevant du gouvernement fédéral aux termes de l'accord. Je ne puis rien ajouter.

[M. Green.]

M. Green: Y a-t-il quelque travail de génie qui se poursuive actuellement à l'égard des plans?

L'hon. M. Chevrier: Non.

M. Green: Y a-t-il en ce moment quelque société d'ingénieurs qui y travaille?

L'hon. M. Chevrier: Non. C'est impossible avant que le projet soit approuvé par les gouvernements.

M. Green: S'est-on entendu avec des sociétés d'ingénieurs en vue de travaux relatifs à la canalisation?

L'hon. M. Chevrier: Non.

M. Green: En attendant, le Gouvernement se croise les bras, ne se préoccupe aucunement des plans.

L'hon. M. Chevrier: Non, le Gouvernement n'est pas inactif. Il se tient prêt, comme je l'ai dit tout à l'heure. Il a créé au ministère une division des entreprises spéciales qui s'occupera de l'expropriation des terrains. Si le gouvernement des États-Unis approuve l'accord, la Chambre devra aussi l'approuver. Il faudra cinq ou six ans pour achever les travaux. Il y aura donc amplement de temps pour désigner les ingénieurs et effectuer les travaux qui relèvent du gouvernement fédéral. Bien des travaux de cette entreprise conjointe relèvent des autorités provinciales.

M. Green: Le Gouvernement a-t-il obtenu des rapports de sociétés d'ingénieurs à l'égard de ce projet?

L'hon. M. Chevrier: Non.

M. Green: Et il n'a retenu les services d'aucune société d'ingénieurs pour s'occuper de l'entreprise?

L'hon. M. Chevrier: Non. Cependant, le ministère compte un ingénieur qui, depuis vingt-cinq ans, s'occupe particulièrement du projet de canalisation du Saint-Laurent. Il s'est tenu bien au courant; il a toujours été en contact avec les autorités américaines. Il est donc bien renseigné sur l'ensemble du projet.

M. Gillis: Je regrette d'interrompre la conversation, mais j'attends avec impatience, afin de savoir si le représentant de Vancouver-Quadra favorise l'entreprise ou s'y oppose.

M. Green: Je n'ai aucune idée préconçue sur la question; je cherche à me renseigner.

M. Gillis: Quant à moi, ma décision est prise et je tiens à l'affirmer bien clairement. Je veux aussi signaler que je n'exprime que ma propre opinion et non celle des autres membres de notre groupe, qui habitent d'autres régions du pays. Le projet de canalisation du Saint-Laurent n'est pas nouveau.